

Montréal, le 16 février 2015

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**Objet : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation  
des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro, Phase 1  
Dossier de la Régie : R-3867-2013**

---

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu les demandes de certains intervenants relatives au calendrier fixé d'ici à l'audience dans le dossier mentionné en titre.

Eu égard aux motifs invoqués, la Régie reporte au **26 février 2015, 12h**, la date prévue pour le dépôt de la preuve des intervenants et au **12 mars 2015, 12h**, la date prévue pour le dépôt des demandes de renseignements à ces derniers.

Les autres dates prévues à la décision D-2014-144 demeurent inchangées.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml